

Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité (TEEE)

Titre Pro TEEE

LIEU DE FORMATION | DATE

ISTRES | CFAI Provence | [Nous consulter](#)

Mise à jour octobre 2024

MÉTIER

Le technicien intervient sur des chantiers de construction, de rénovation, d'extension, de mise à niveau ou de maintenance de bâtiments ou d'équipements neufs ou existants. Sous couvert de sa hiérarchie, il intervient seul ou en équipe pour l'activité d'installation et en totale autonomie lors des opérations de mise en service d'une installation électrique.

SECTEURS CONCERNÉS

- les entreprises d'installation électrique (majors, PME, artisanales) ;
- les agences de travail temporaire ;
- les services travaux neufs de sites industriels tels que les usines, les unités de production ;
- les entreprises et les services de maintenance des bâtiments tertiaires et industriels ;
- les entreprises de construction et d'installation de machine industrielle ;
- Les entreprises d'installation ou d'exploitation de systèmes ENR (photovoltaïque, hydrogène, etc.).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Procéder à l'équipement d'une installation électrique
- Procéder aux autocontrôles, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique
- Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation

- **Durée** : 1 an | 455 heures en centre de formation.
- **Alternance** : 3 sem. en entreprise | 1 sem. en centre de formation (100% pratique)

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

ADMISSION

Public

- Être âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou période pro (nous consulter).

Prérequis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.

- Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.
- Savoir, lire, écrire, compter et maîtriser les bases de la langue française.
- Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances en mathématiques, physique et électricité de la classe de 1re scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées:

Pour les professionnels de l'électricité de niveau CAP/BEP/CFP ou titre professionnel du Ministère du Travail, une expérience professionnelle d'au moins deux ans est souhaitée.

Modalités et délais d'accès

Modalités Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat

Délais d'accès Fonction de la date de signature du contrat.

Parcours adaptés Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

PROGRAMME

Procéder à l'équipement d'une installation électrique

- Réalisation d'une installation électrique monophasée
- Réalisation de l'installation d'un coffret de commande et de protection électrique de type DBO
- Réalisation d'une installation électrique triphasée
- Réalisation de l'installation d'une armoire de distribution de type EAP
- Équipement d'un bâtiment en solutions d'efficacité énergétique
- Mise en œuvre d'un système de contrôle commande industriel en logique câblée
- Installation des équipements d'électronique de puissance et des automatismes programmés.

Procéder aux autocontrôles, à la mise en service, aux contrôles qualité, et à la maintenance d'une installation électrique :

- Autocontrôle et maintenance d'une installation électrique
- Analyse qualité d'un réseau de distribution électrique basse tension lors d'un bilan énergétique ou d'une maintenance
- Mise en service et maintenance des équipements et des matériels électriques communicants/connectés dans un bâtiment
- Mise en service et maintenance d'un système de contrôle-commande industriel

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique :

- Choix des matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau de l'installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation

CONTACT

Céline LONGOBARDI

06 25 04 42 86

longobardi@cfaiprovence.com

- Choix des matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un local professionnel
- Choix des matériels électriques lors de la mise à niveau d'une installation électrique d'un bâtiment en matière d'efficacité énergétique
- Choix des matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'un système de contrôle commande industriel.

COÛT

Formation gratuite et rémunérée pour le candidat (spécificité fonction du type de contrat)

VALIDATION

TP – Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité

Réussite aux examens : **Session fin 2024**

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Modalités d'évaluation et d'examen

L'évaluation des acquis se fait en cours de formation. La période d'application pratique s'effectue en centre de formation et lors des périodes en entreprise. Les candidats sont présentés aux épreuves techniques du **Titre Professionnel Technicien d'Équipement et d'Exploitation en Électricité**, diplôme délivré par le Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion.

Validation par un jury de professionnel lors du passage du Titre professionnel.

Les activités du référentiel doivent être validées sur la base : du dossier professionnel, des résultats aux épreuves de la cession d'examen, de la mise en situation professionnelle, de l'entretien final

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- BTS MS SP - Maintenance des Systèmes option Systèmes de Production
- BTS Électrotechnique

Accès à emploi comme technicien en électricité : Électricien du bâtiment | électricien industriel | Électromécanicien

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

CONTACT

Céline LONGOBARDI

06 25 04 42 86

longobardi@cfaiprovence.com

d'équipement industriel | Technicien contrôleur d'installation électrique | Technicien de maintenance | Technicien d'installation, de maintenance ou d'exploitation d'unité de production hydrogène | Technicien d'installation, de maintenance, ou d'exploitation photovoltaïque | Technicien d'installation d'équipements industriels et tertiaires | Technicien d'installation et de maintenance d'équipements IRVE | Technicien électrotechnicien en installation d'exploitation | Technicien en électricité.

Insertion : Taux d'insertion dans le métier visé (2021) : • À 6 mois : **72%** • À 2 ans : **40%**